

LA PERFORMANCE FINANCIÈRE DES CRITÈRES DE CONVERGENCES EN ZONE UEMOA

THE FINANCIAL PERFORMANCE OF THE CONVERGENCE CRITERIA IN THE UEMOA ZONE

THERA Soboua

Enseignant-chercheur

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)
Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB)
Centre Universitaire en Recherche Economique et Sociale (CURES), Mali
soboua_th@yahoo.com

SOUMAILA MOULAYE Abdoulaye

Enseignant-chercheur

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)
Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB)
Centre Universitaire en Recherche Economique et Sociale (CURES), Mali
absmoulaye@yahoo.fr

Farouk CAMARA

Professeur titulaire à la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion de Bamako.
Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB)
Centre Universitaire en Recherche Economique et Sociale (CURES), Mali
faroukcamara@yahoo.fr

Date de soumission : 30/01/2022

Date d'acceptation : 11/03/2022

Pour citer cet article :

THERA.S & AL. (2022) « LA PERFORMANCE FINANCIÈRE DES CRITÈRES DE CONVERGENCES EN ZONE UEMOA », Revue Française d'Économie et de Gestion « Volume 3 : Numéro 3 » pp :278 – 295.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons

Attribution License 4.0 International License



Résumé

Dans cet article nous étudions la performance financière des critères de convergence qui connaît un suivi régulier et présente un intérêt croissant dans l'espace UEMOA. Cependant, peu d'études se sont intéressées à la convergence réelle des pays de l'UEMOA et en particulier la contribution du Pacte de convergence, de stabilité et de croissance et de solidarité (PCSCS) à la dynamique de ces critères de convergence. Cet article a pour objectif d'analyser l'effet du pacte sur la dynamique des critères, après examen du concept de sigma-convergence et de convergence en distribution, nous utilisons ici l'approche bêta-convergence avec des données de panel afin de tenir compte des différences de l'état de technologies des pays. Ainsi, sur le plan méthodologique nous avons utilisé une approche mixte basée sur l'analyse des données secondaires en matière de cluster selon les deux méthodes (ascendantes et classification dure). Les résultats révèlent que malgré le bilan mitigé on constate une nette amélioration en matière des performances sur les critères de convergences. Ces résultats corroborent ceux obtenus à travers les études de (M. et I., 2020) et (DIALLO, 2018). Cela s'explique par le fait les structures des économies et les réalités spécifiques à chacun des pays de la zone UEMOA.

Mots clés : Pacte de convergence, de stabilité et de croissance ; Critères de convergence ; Convergence nominale ; Convergence réelle, UEMOA

Abstract

In this article we study the financial performance of the convergence criteria, which is regularly monitored and is of growing interest in the WAEMU area. However, few studies have focused on the real convergence of WAEMU countries and in particular the contribution of the Convergence, Stability and Growth and Solidarity Pact (PCSCS) to the dynamics of convergence criteria. . This article aims to analyze the effect of the pact on the dynamics of the criteria, after examining the concept of sigma-convergence and convergence in distribution, we use here the beta-convergence approach with panel data in order to take into account the differences in the state of technology of the countries. Thus, methodologically we used a mixed approach based on the analysis of secondary data in terms of cluster according to both methods (ascending and hard classification). The results reveal that, despite the mixed results, there has been a clear improvement in performance on the convergence criteria. These results corroborate those obtained through the studies of DOUMBOYA and DIALLO, 2018. This is explained by the fact that the structures of the economies and the specific realities of each of the countries of the WAEMU zone.

Keywords : Convergence, Stability and Growth Pact; Convergence criteria; Nominal convergence; Real convergence, WAEMU

Introduction

Durant les années 1980, les pays de l'Union Monétaire Ouest-Africaine (UMOA) ont connu de mauvaises performances internes et des chocs externes qui ont eu d'énormes répercussions sur leurs économies. Ainsi, la baisse des cours internationaux des matières premières, principale source des recettes d'exportations, et l'appréciation réelle du Franc CFA ont entraîné une détérioration des principaux indicateurs macroéconomiques, avec pour corollaire une crise économique profonde traduite par une baisse de la production et une dégradation des conditions de vie des populations. Cependant, pour pallier cette situation il s'est avéré nécessaire dans les années 1990, d'approfondir l'intégration économique en coordonnant la politique monétaire commune avec les politiques budgétaires nationales, pour assurer une cohésion de l'Union et relancer la croissance économique.

En effet, le pacte fait référence à la convergence d'un ensemble d'indicateurs macroéconomiques (Convergence nominale). Il impose des conditions précises de convergence des indicateurs, notamment le déficit budgétaire, le taux d'inflation et la dette publique. Toutefois, nous constatons un certain nombre d'indicateurs qui sont au nombre de huit (8) parmi lesquels le solde budgétaire de base ($\geq 0\%$), le taux d'inflation (3%), les encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal ($\leq 70\%$), les arriérés de paiement de la période de la gestion courante ($= 0\%$), les salaires et traitements en pourcentage des recettes fiscales ($\leq 35\%$), les dépenses en capital sur financement interne ($\geq 20\%$), les recettes fiscales en pourcentage du PIB ($\geq 17\%$) et le solde des paiements courants hors dons / PIB ($\geq - 5\%$) et répartis-en deux (2) catégories selon les critères de premier rang qui regroupent les quatre premières indicateurs et les critères de second rang qui englobent les quatre dernières indicateurs.

L'analyse de l'évolution des principaux indicateurs de l'Union sur la période 1997-2008 nous indique que le PIB réel a augmenté annuellement sur la période 1997-2008 mais à un taux décroissant. En effet, le taux de croissance varie de 7,6 % en 1997 à -0,2 % en 2000, année à partir de laquelle il commence à augmenter pour atteindre 4,4 % en 2008. Par ailleurs, l'évolution des indicateurs de premier rang sur la période 1997-2008 nous renseigne que le nombre de pays ayant respecté la norme du solde budgétaire de base, est passé de 4 en 1997 à 0 en 2005 et 2 en 2008. Par ailleurs, dans leur travail, Haldane et Hall ont pu, évaluer l'impact de la politique monétaire de l'Allemagne sur les cours des autres monnaies européennes. (Dramani, 2010; Loufir et Reichlin, 1993) utilisent la même méthodologie pour analyser la convergence réelle et nominale parmi les pays la Communauté Européenne et de l'AELE et leur modèle a été repris pour une application empirique aux pays de l'UEMOA par (Bamba et

Diomandé, 2000). Depuis quelques décennies, des unions monétaires adoptent des objectifs communs pour leurs agrégats économiques (fiscaux et monétaires notamment). Ces indicateurs sont choisis pour leur importance ou l'impact sur l'activité économique.

Ainsi, la justification du pacte de stabilité de croissance nous amène à la question centrale de cette étude à savoir : L'adoption des critères de convergence permet-elle de contribuer à l'amélioration de la performance financière des pays de l'UEMOA ? Ainsi, de cette question principale découlent les questions spécifiques suivantes :

Quels sont les effets des critères de convergence sur la performance financière en zone UEMOA ? Quels sont les États qui ont enregistré plus de progrès dans les pays en zone UEMOA ?

Pour apporter des éléments de réponse à cette problématique nous déclinons l'objectif principal est d'appréhender la dynamique de la performance financière des critères convergence au sein des pays de l'UEMOA. De façon spécifique, nous allons :

- ✓ Déterminer les effets des critères sur les indicateurs budgétaires des pays de l'UEMOA ;
- ✓ Montrer les pays de la zone UEMOA qui ont enregistré plus de progrès.

Ainsi, par rapport à l'objectif général nous pouvons supposer que les critères de convergence améliorent la performance financière des pays de l'UEMOA. En effet, de cet objectif général nous allons émettre deux hypothèses à savoir :

- ✓ Les critères de convergences améliorent la performance des indicateurs budgétaires de la zone.
- ✓ Une bonne performance financière assure le progrès des États de l'UEMOA.

Ainsi, la réponse apportée par les diverses théories porte sur le comportement de passager clandestin des autorités fiscales. En effet, l'imposition des contraintes fiscale, dépend de l'engagement de l'autorité monétaire par rapport à sa politique future. En outre, l'incohérence temporelle dans l'administration de la politique monétaire conduit à celui du comportement de passager clandestin dans l'administration des politiques fiscales. Sans engagement, l'autorité monétaire a tendance à augmenter le niveau du taux d'inflation lorsque le niveau d'endettement des États est élevé et réduire le niveau du taux d'inflation dans le cas contraire.

1.1.1 Avant la mise en œuvre du Pacte : la persistance des déficits publics

Au terme de l'article 70 du Traité de l'UEMOA de 1994, « pour les besoins de la surveillance multilatérale, les États membres transmettent régulièrement à la Commission toutes informations nécessaires, en particulier les données statistiques et les informations relatives aux mesures de politique économique.

La Commission précise, par voie de décision, la nature des informations dont la transmission incombe aux États membres ». Avant l'adoption du Pacte de convergence, il n'y avait pas ainsi de critères fixes dans l'espace communautaire pour assurer une meilleure gestion des finances publiques, la Commission, selon le cas, décide des indicateurs de convergence à respecter. C'est ainsi que dans le cadre de la Surveillance Multilatérale, entre 2004 et 2009, la Commission, par la directive N° 01/96/CM/UEMOA, avait prévu des critères visant entre autres à : poursuivre les efforts de mobilisation des ressources intérieures par une réduction des exonérations fiscales, un élargissement des bases taxables, une rationalisation et une simplification de la fiscalité, et un meilleur recouvrement ; renforcer la maîtrise des dépenses publiques, en particulier de la masse salariale afin d'accroître la part des recettes publiques affectées aux dépenses d'investissement nécessaires à l'amélioration de la qualité des services publics et à la réalisation des infrastructures socio-économiques de base ; rechercher, dans le cadre communautaire, en relation avec les partenaires extérieurs, de solutions durables à la question de l'endettement en vue d'alléger le service de la dette publique intérieure et extérieure ; respecter strictement les programmes d'ajustement structurel conclu avec les institutions de Bretton-Woods afin d'assurer la mobilisation régulière des ressources extérieures.

De plus, le recours au marché monétaire et l'abandon des instruments directs de régulation monétaire de la BCEAO ont conduit à des règles prudentielles renforcées au niveau régional et à des surveillances multilatérales »¹. Les indicateurs de convergence prévues dans le cadre de la surveillance multilatérale, entre 2004 et 2009, portaient sur des recommandations suivantes : Les États membres qui enregistrent un ratio de solde primaire de base sur recettes fiscales inférieures à 15 % doivent déployer des efforts pour le porter à ce niveau minimum ; Les États membres qui enregistrent un ratio masse salariale publique sur recettes fiscales supérieur à 50 % doivent le ramener à un niveau inférieur à ce seuil ; Les États membres s'engagent à ne pas accumuler de nouveaux arriérés de paiements intérieurs et extérieurs et à réduire les stocks d'arriérés existants ; Les États membres s'engagent à porter le ratio investissements publics financés sur les ressources internes rapportés aux recettes fiscales au-dessus de 20. En moyenne entre 2015 et 2019, le nombre de pays ayant respecté les indicateurs de convergence se sont sensiblement améliorés, comme le montre le tableau 1 ci-après.

¹ AKANNI-HONVO Adrien et Pages Naïma, « Les économies en développement à l'heure de la régionalisation », sous la direction de Philippe HUGON, Editions KARTHALA, 2003, p.259.

Tableau N°1 : Réalisation des critères de convergence, moyenne de 2015-2019 (en pourcentage)

Critères de convergence	Bénin	Burkina Faso	Côte D' Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Nbre de pays
Ratio masse salariale/recettes fiscales inf. ou égal à 40%	37,5	42	36,5	69,9	29,6	55	39,6	53,6	4
Ratio dépenses d'investissements financées/ressources internes sur recettes fiscales sup. ou = 20%	9,5	17,8	18,8	33,1	17,6	10,3	16,2	4,3	1
Ratio solde primaire de base/recettes fiscales sup. à 15%	27,6	8,3	23,8	-42,1	27,5	-19,8	23,4	-3,2	4
Variation des arriérés de paiement intérieurs nulle ou négative	-15,1	-11,9	23,9	-7,8	-10,1	-16,2	2,5	-1,3	5
Variation des arriérés de paiement extérieurs nulle ou négative	4,3	-0,6	1,5	3,9	0	6,6	-7,6	-16,9	4
Nbre critères respectés	3	2	1	3	3	1	2	2	

Source : UEMOA, Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale, juillet 2019.

1.1.2 État de convergence macroéconomique en 2016

Si le critère d'investissement est le moins respecté (un seul État), en revanche celui relatif à l'inflation est respecté dans la grande majorité des pays de l'Union. On peut néanmoins regretter que le Niger, le Togo et encore la Côte d'Ivoire, durant la période 2015-2019, aient enregistré des contre-performances notamment au niveau de la masse salariale et des arriérés intérieurs et extérieurs. Ceci dit, il faut quand même admettre, que la contre-performance de ces pays est surtout liée à une instabilité sociopolitique qu'ils ont vécue au milieu des années 1990. Cependant, la situation économique malienne de ces dernières années a été affectée par les événements du 22 mars 2012 et l'insécurité dans les Régions nord du Mali.

Toutefois, la situation enregistre de réels signes d'amorce de fin de crise avec l'aide de la communauté internationale. En effet, le Mali a entrepris de nombreuses réformes de court et de moyens termes généralement liés à la mise en œuvre des directives de l'UEMOA. À cet égard, « le caractère endémique des conflits, lié à la fragilité des États et des institutions, dans la plupart de ces pays, pose la question de la viabilité et de la pertinence des critères de convergence. D'autant que dans les périodes troubles les recommandations de politiques économiques et les sanctions sont sans effet. Les préoccupations des gouvernements concernés sont d'abord de politique intérieure ». En effet, les auteurs tels que (Sakho & Dufrénot, 2008) ont démontré que la situation sociopolitique qui a prévalu dans certains pays de l'Union a remis en cause la dynamique d'ajustement des finances publiques, mise en œuvre au lendemain de la création de l'UEMOA. Ils affirment que « la masse salariale marquée par un recul de 1,8 % en 2017 a augmenté en 2018 de 10,1 % et de 6,3 % en 2009, du fait que certains États ont été contraints de répondre favorablement à la pression de différents groupes sociaux. D'une manière générale, les dépenses courantes qui étaient en baisse durant les années 2014-2015 ont augmenté de 26,8 % en 2018 et de 5,6 en 2019.

Cette évolution des dépenses courantes s'est souvent faite au détriment des dépenses d'investissement. Le ratio dépenses en capital sur financement interne rapporté aux recettes fiscales estimé à 17,5 % en 2007 puis 21,5 % en 2018 est passé à 18,4 % en 2019, soit largement en deçà de la norme de 20 % »². À côté de cette situation sociopolitique dégradée dans certains États membres de l'Union, le choc de la dévaluation de la monnaie communautaire a été tellement rude pour les populations qu'elle a exigées de la part des pouvoirs publics des mesures

² AGOSSA L. et NONFODJI E., « Enjeux des politiques macroéconomiques des pays en l'UEMOA », sous la direction de DUFRENOT Gilles et SAKHO El Hadji Abdou, Economica, 2008, p.183.

de politiques sociales (hausse des salaires et financement d'un filet social pour atténuer la perte du pouvoir d'achat des consommateurs), ce qui a abouti à un accroissement important des dépenses publiques de 36,4 % en 2014 et de 10,8 % en 2015.

Ces résultats ont eu pour conséquence, avant la mise en place du Pacte, une détérioration des principaux soldes budgétaires notamment le solde budgétaire de base qui est passé de 0,2 % du PIB en 2007 à -0,4 en 2009, comme le démontre le tableau 2 suivant.

Tableau 2 : Solde budgétaire de base en % du PIB nominal entre 2017-2019

Pays	2017	2018	2019
Bénin	1,5	3,3	3,2
Burkina Faso	0,1	-0,3	-0,4
Côte d'Ivoire	-0,6	-0,6	-1,5
Guinée Bissau	-1,0	-16,3	-9,3
Mali	2,6	2,7	1,6
Niger	-4,9	-3,2	-4,9
UEMOA	0,2	0,3	-0,4

Source : Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale, juillet 2019

L'évolution des finances publiques des États de l'Union, avant la mise en place du pacte à la fin des années 1999 début l'an 2000, traduit si besoin en est de la précarité des performances, mais surtout leur dépendance vis-à-vis du financement extérieur. D'ailleurs, la bonne tenue des finances publiques nationales au lendemain des années 2000, est pour beaucoup due, certes au respect par les États des critères de convergence, mais aussi et surtout à l'annulation de leur dette publique multilatérale par l'initiative PPTE (Pays pauvres très endettés).

1. Méthodologie

La présente étude concerne les huit pays de la zone UEMOA, à savoir : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. Tous les pays de la zone utilisent la même monnaie unique (le Franc CFA). Les données utilisées sont celles de l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO). Cette étude est basée sur une approche de classification hiérarchique. Selon les travaux de recherche de Camara, (2016), la méthode scientifique permet de vérifier la présence ou l'absence d'un phénomène déterminé ou le comprendre mieux, de décrire adéquatement ses caractéristiques, sa nature, etc. En effet, la définition de l'objet de la recherche nous conduit à choisir un positionnement épistémologique pertinent par rapport aux différentes approches en sciences de gestion et ensuite la démarche méthodologique adéquate.

Ainsi, notre démarche se construit au fur et à mesure comme l'explique (Gavard-Perret, et al., 2018), d'après eux, « la réflexion épistémologique intervient plutôt comme une rationalisation a posteriori, le chercheur est conduit à bien vérifier que sa démarche offre une cohérence nécessaire entre les choix épistémologiques, là où les stratégies et les techniques (de collecte et d'analyse) et les exigences de validation/légitimation de son travail de recherche. Les méthodes de classification utilisées jusqu'ici sont essentiellement des méthodes heuristiques ; elles ne peuvent pas répondre à des questions aussi importantes liées au choix des classes ou aux meilleures méthodes à utiliser.

Considérée comme une partie importante des méthodes de l'analyse des données, la classification est un outil statistique moderne appliqué dans de nombreux domaines. Nous utilisons un modèle de classification hiérarchique à travers la technique de classification non supervisée appelée clustering. A partir d'une population, il s'agit d'extraire les classes ou les groupes d'individus présentant des caractéristiques communes. Ainsi, les groupes créés sont appelés clusters. En effet, nous pouvons définir un cluster comme un groupe d'objet présentant des similitudes communes. Ainsi, nous distinguons deux méthodes essentielles de classification hiérarchique (ascendantes et la classification dure) qui sont des modèles probabilistes capables d'apporter une réponse rigoureuse, flexible et interprétable pour les multiples besoins de la classification, nature des données, choix du nombre de groupes (Biernacki, 2009). Cette étude donne ainsi des réponses à des questions les plus pertinentes liées à la création de la zone ECO. La méthodologie utilisée nous renseigne sur la définition des variables et la source des données, la cinquième section présente les résultats et la dernière section la conclusion et recommandations.

Les performances économiques de la zone UEMOA ont longtemps fait référence dans la sous-région. Au début des années 1980, le second choc pétrolier et la diminution des prix d'exportation des produits primaires ont toutefois conduit à des déséquilibres macroéconomiques importants assortis de distorsions des prix relatifs qui ont été à l'origine de la dévaluation ultérieure. La plupart des États se trouveront en effet dans l'incapacité de réduire l'appréciation de leur taux de change effectif réel, c'est-à-dire l'augmentation du prix des biens non échangeables par rapport au prix des biens échangeables donnée par le marché mondial.

En janvier 2015, l'acte additionnel N°1/2015/CCEG/UEMOA instituant le nouveau pacte de convergence entre les États membres de l'UEMOA a été adopté en remplacement du pacte adopté en 1999. L'ancien pacte instaurait quatre critères de convergence nominale de

premier rang qui devaient être respectés et quatre critères de second rang dont l'objet était de concourir au diagnostic de la situation macroéconomique. Pour les nouveaux critères, le nombre a été réduit à cinq (trois de premier rang et deux de second rang) et l'horizon de convergence est fixé à 2019. Cependant, les États membres de l'Union Monétaire Ouest-Africaine (UMOA) dont le Togo, ont une politique monétaire commune mais des politiques budgétaires nationales totalement autonomes. Pour renforcer les dispositions prises dans le traité, les États membres ont adopté, en décembre 1999, le Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité (PCSCS) qui introduit de nouveaux critères de convergence, permettant une meilleure appréciation de la maîtrise des finances publiques, de la convergence des politiques budgétaires et garants d'une politique monétaire « prudente ».

2. Résultats de la recherche

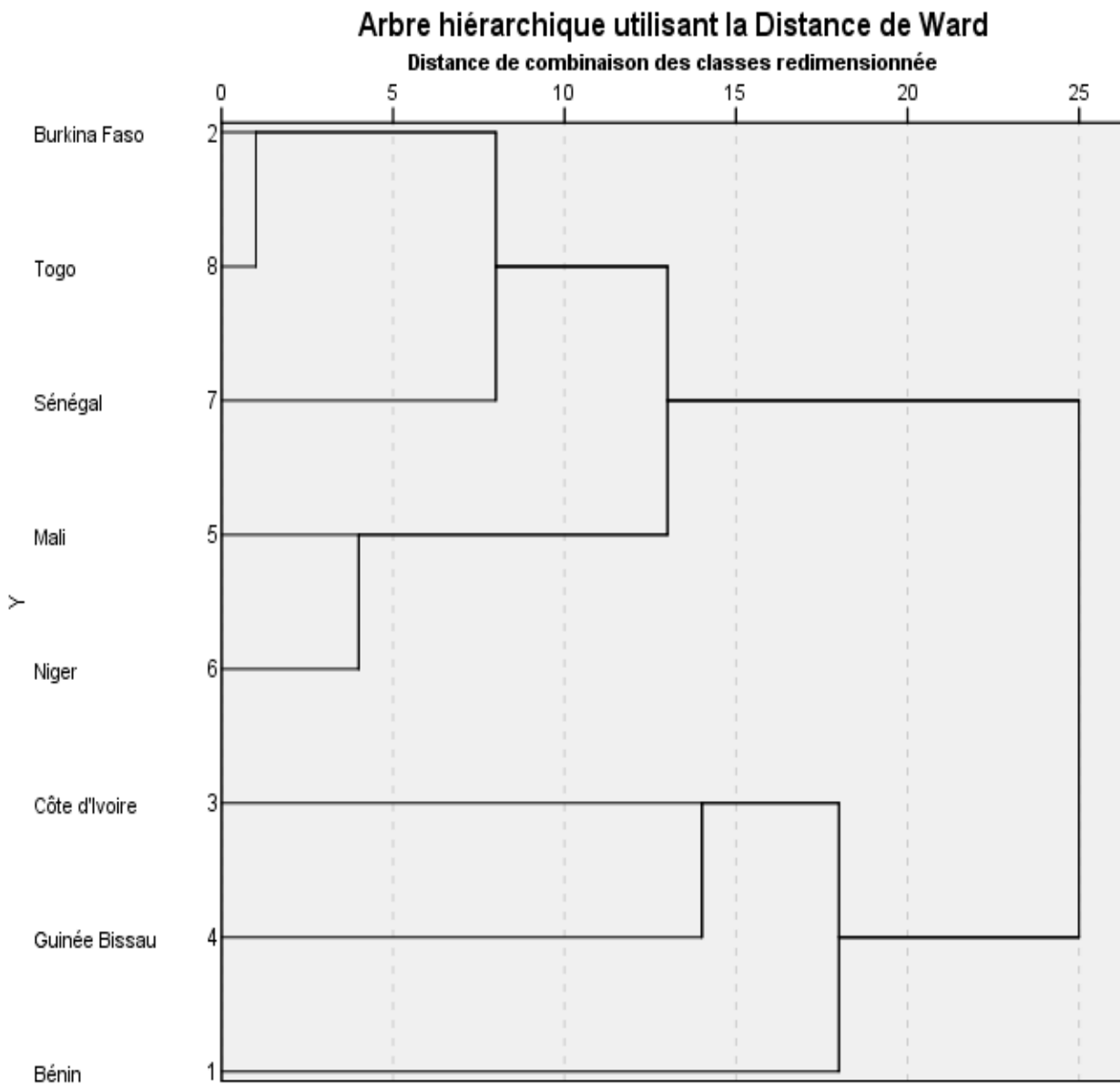
En raison de la faible performance réalisée par les États membres, ces critères ont été remplacés, en 1999, par quatre (4) critères de premier rang qui doivent être respectés obligatoirement et six (6) critères de second rang qui visent à assurer la viabilité des critères de premier rang. Les critères de premier rang sont la maîtrise du déficit budgétaire (hors dons) à 4 % du PIB, la réalisation d'un taux d'inflation inférieure ou égale 5 %, la limitation du financement du déficit budgétaire par la banque centrale 10 % des recettes fiscales de l'année précédente et un niveau des réserves brutes de change représentant au moins 6 mois d'importations.

Les critères de second rang sont l'apurement de tous les anciens arriérés de dette et l'interdiction de nouveaux arriérés, la mobilisation des recettes fiscales représentant au moins 20 % du PIB, le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales inférieures ou égale à 35 %, un d'investissements publics financés sur ressources internes représentant au moins 20 % des recettes fiscales, un taux d'intérêt réel positif et la stabilité du taux de change réel.

2.1. Analyse des données

Pour mieux comprendre les contenus nous avons procédé à une analyse du contenu à travers une classification hiérarchique des pays en zone UEMOA. En effet, l'analyse du contenu par la classification hiérarchique comporte deux étapes : elle est subdivisée en analyse verticale et analyse horizontale. L'analyse a été faite de façon transversale. Les données collectées sont présentées sous la forme des graphiques suivants :

Graphique 1 : avant l'adoption des critères



Les résultats de la classification ascendante hiérarchique obtenus avant les critères de convergence, nous montrent que l'analyse par rapport à la distance de combinaison des classes redimensionnées, selon le critère de Ward qui est illustré par le dendrogramme de la **graphique 1** ci-dessous. Nous constatons une partition optimale qui fournit les cinq classes de pays relativement à l'évolution des critères de convergence.

Classe 1 : Pays membres de l'UEMOA, respectant généralement les anciens critères de premier rang et moyennement performant pour le critère de déficit en pourcentage du PIB

Dans le cadre du processus d'approfondissement de l'intégration, les pays membres de l'Union économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) ont mis en place un mécanisme de surveillance multilatérale afin de coordonner leurs politiques économiques. Cette coordination doit assurer la compatibilité entre le maintien de politiques budgétaires décentralisées et les exigences nées de la politique monétaire commune. Ainsi la première classe de **(0-5)**, constituée des pays de l'UEMOA, réalise les meilleures performances économiques en matière de critères de convergence. Elle est caractérisée par des taux d'inflation en moyenne annuelle très faible (inférieurs à 3 %), un financement nul du déficit budgétaire par la Banque Centrale, un niveau de réserves de change et un déficit budgétaire sur le PIB relativement importants.

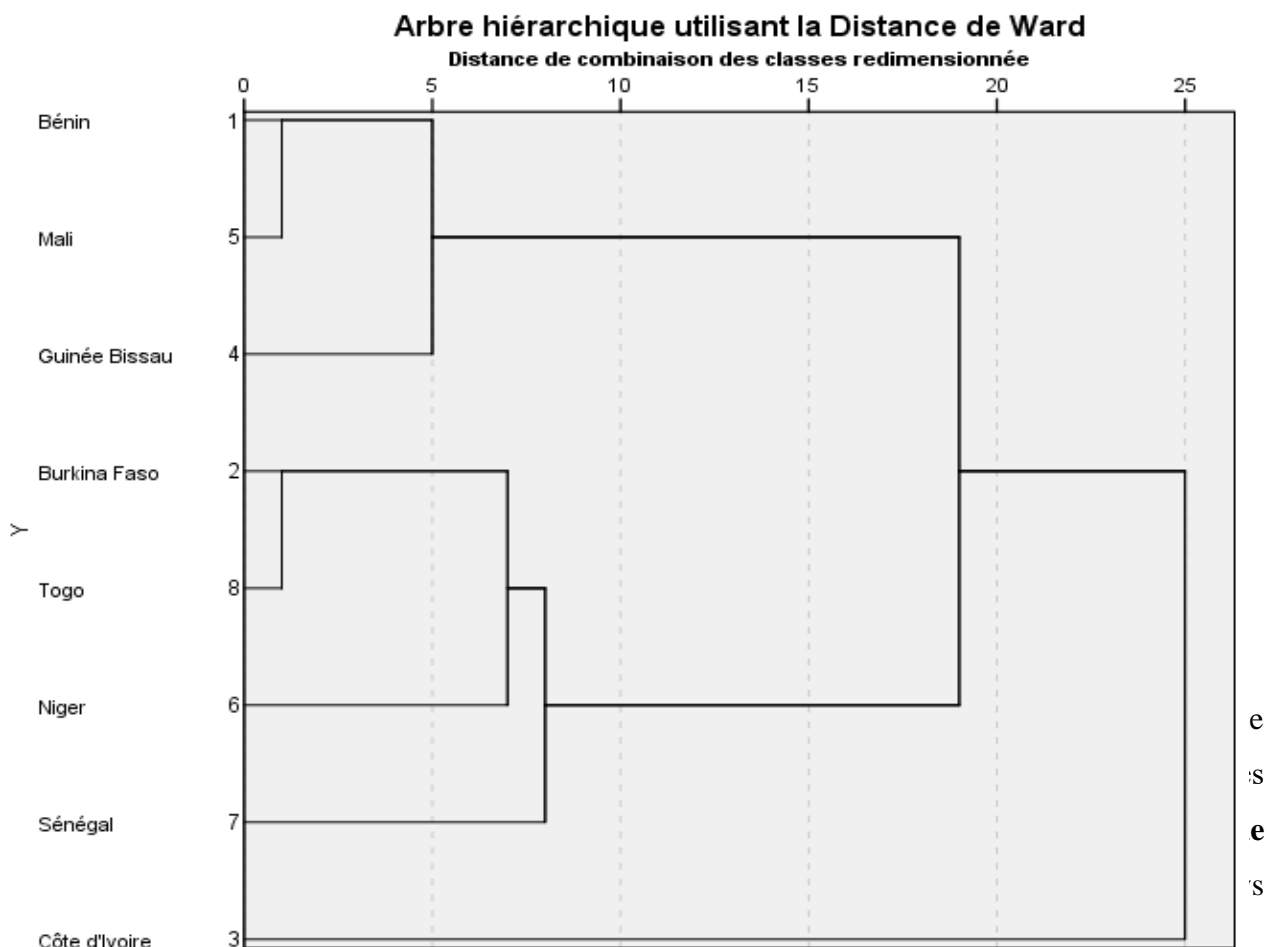
Classe 2 : Pays membres de la ZMAO les plus performants en termes de respect des critères de convergence

La deuxième classe **(5-10)**, qui comprend la Guinée, est le deuxième groupe de pays le plus performant en matière de respect des critères de convergence. Chaque pays membre de ce groupe a satisfait continuellement au moins trois critères de premier rang durant les deux dernières années d'observations. Les critères de premier rang généralement satisfaits par ce groupe sont le financement monétaire du déficit budgétaire qui a été nul au cours de cette période, et un taux d'inflation relativement élevé mais inférieur à 10 %, ce taux en moyenne annuelle variant de 4,9 % à 9,8 % en 2018 et 2019.

Classe 3 : pays atypiques

Les trois autres classes **(10-15)** ; **(15-20)** et **(20-25)**, qui sont constituées des pays et respectivement du Mali et du Togo, de la Côte d'Ivoire et du Bénin, et enfin de la Guinée Bissau et du Sénégal sont tous des cas atypiques et ont en commun un taux d'inflation à deux chiffres et une forte dépréciation de leurs monnaies, dépassant parfois 16 % sur la période d'observation. Ses caractéristiques particulières sont le niveau élevé du financement monétaire du déficit budgétaire représentant en moyenne 22,9 % des recettes fiscales de l'année précédente et un déficit budgétaire dépassant nettement et généralement la norme communautaire.

Graphique 2 : Apres l'adoption des critères



Classe 1 : Pays membres de l’UEMOA, respectant généralement les critères de convergence de premier rang et moyennement performant pour le critère de déficit en pourcentage du PIB

La première classe de (0-5), constituée des pays de l’UEMOA, tel que le Bénin, la Guinée Bissau, le Togo et le Mali réalisent les meilleures performances économiques en matière de critères de convergence. Elle est caractérisée par des taux d’inflation en moyenne annuelle très faible (inférieurs à 3 %), un financement nul du déficit budgétaire par la Banque Centrale, un niveau de réserves de change et un déficit budgétaire sur le PIB relativement importants. Elle est également caractérisée par la stabilité du taux de change et un ratio de la dette sur le PIB relativement élevé, avec des valeurs moyennes respectives de 1,8 % et 57,7 % du PIB contre - 2,8 % et 53,5 % dans l’ensemble. Chacun des pays de cette classe a satisfait continuellement au moins trois critères de premier rang entre 2016 et 2019.

Le principal défi de ce groupe demeure la réalisation d’un niveau de déficit budgétaire conforme à la norme communautaire. En 2019, tous les pays de cette classe ont respecté les quatre critères

de premier rang de la CEDEAO. Les critères de second rang observés entre 2016 et 2019 sont également restés conformes aux normes communautaires, à l'exception du Togo qui n'a généralement pas satisfait le critère relatif au ratio de la dette sur le PIB. La ressemblance de ces pays, notamment de l'UEMOA, s'explique par l'existence d'une monnaie commune, une politique monétaire unique et une gestion commune des réserves de change.

Classe 2 : Pays membres de la ZMAO les plus performants en termes de respect des critères de convergence

La deuxième classe (5-10), qui comprennent le Burkina Faso, le Niger, et le Sénégal est le deuxième groupe de pays le plus performant en matière de respect des critères de convergence. Chaque pays membre de ce groupe a satisfait continuellement au moins trois critères de premier rang durant les deux dernières années d'observations. Les critères de premier rang généralement satisfaits par ce groupe sont le financement monétaire du déficit budgétaire qui a été nul au cours de cette période, et un taux d'inflation relativement élevé mais inférieur à 10 %, ce taux en moyenne annuelle variant de 4,9 % à 9,8 % en 2018 et 2019. En dépit des progrès, l'atteinte durable des niveaux de ratio du déficit budgétaire sur le PIB et de réserves de change, dans une moindre mesure, conformes aux normes communautaires constitue le principal défi de ce groupe.

Classe 3 : pays atypiques

Les trois autres classes (5-10) ; (15-20) et (20-25), sont constituées uniquement les pays côtiers tels que la Côte d'Ivoire qui est un cas atypique et a en commun un taux d'inflation à deux chiffres et une forte dépréciation de leurs monnaies, dépassant parfois 16 % sur la période d'observation. En plus de ses caractéristiques communes, la particularité d'avoir couramment des réserves importantes de devises, couvrant 8,2 à 12,9 mois d'importations. La Côte d'Ivoire apparaît comme le pays le moins performant en matière de respect des critères de premier rang. Ses caractéristiques particulières sont le niveau élevé du financement monétaire du déficit budgétaire représentant en moyenne 22,9 % des recettes fiscales de l'année précédente et un déficit budgétaire dépassant nettement et généralement la norme communautaire.

2.3. Discussion des résultats

Les résultats de la classification ascendante hiérarchique obtenus après les critères de convergence, nous montrent que l'analyse par rapport à la distance de combinaison des classes redimensionnées, selon le critère de Ward qui est illustré par le dendrogramme de la graphique 2 ci-dessus. Nous constatons une partition optimale qui fournit les cinq classes de pays relativement à l'évolution des critères de convergence.

Classe 1 : Pays membres de l'UEMOA, respectant généralement les critères de convergence de premier rang et moyennement performant pour le critère de déficit en pourcentage du PIB

La première classe de (0-5), constituée des pays de l'UEMOA, réalise les meilleures performances économiques en matière de critères de convergence. Elle est caractérisée par des taux d'inflation en moyenne annuelle très faible (inférieurs à 3 %), un financement nul du déficit budgétaire par la Banque Centrale, un niveau de réserves de change et un déficit budgétaire sur le PIB relativement importants. Elle est également caractérisée par la stabilité du taux de change et un ratio de la dette sur le PIB relativement élevé, avec des valeurs moyennes respectives de 1,8 % et 57,7 % du PIB contre -2,8 % et 53,5 % dans l'ensemble. Chacun des pays de cette classe a satisfait continuellement au moins trois critères de premier rang entre 2016 et 2019. Le principal défi de ce groupe demeure la réalisation d'un niveau de déficit budgétaire conforme à la norme communautaire.

En 2019, tous les pays de cette classe ont respecté les quatre critères de premier rang de la zone UEMOA. Les critères de second rang observés entre 2016 et 2019 sont également restés conformes aux normes communautaires, à l'exception du Togo qui n'a généralement pas satisfait le critère relatif au ratio de la dette sur le PIB. La ressemblance de ces pays, notamment de l'UEMOA, s'explique par l'existence d'une monnaie commune, une politique monétaire unique et une gestion commune des réserves de change.

Classe 2 : Pays membres de la ZMAO les plus performants en matière de respect des critères de convergence. La deuxième classe (5-10), qui comprend le Bénin et la Guinée, est le deuxième groupe de pays le plus performant en matière de respect des critères de convergence. Chaque pays membre de ce groupe a satisfait continuellement au moins trois critères de premier rang durant les deux dernières années d'observations. Les critères de premier rang généralement satisfaits par ce groupe sont le financement monétaire du déficit budgétaire qui a été nul au cours de cette période, et un taux d'inflation relativement élevé mais inférieur à 10 %, ce taux en moyenne annuelle variante de 4,9 % à 9,8 % en 2018 et 2019. En dépit des progrès, l'atteinte durable des niveaux de ratio du déficit budgétaire sur le PIB et de réserves de change, dans une moindre mesure, conformes aux normes communautaires constitue le principal défi de ce groupe.

Conclusion

Dans cet article, nous avons analysé la performance financière des critères de convergences en zone UEMOA. La performance des critères est un indicateur permettant d'apprécier la convergence réelle dû être créée pour aboutir à une nette amélioration. En effet, pour que les

pays de l'UEMOA puissent former une zone d'intégration effective, il faut une convergence réelle des pays les moins développés vers les pays les plus nantis de l'Union. La fixation du délai de 2019 comme nouvel horizon de convergence doit être revue en y intégrant le principe de gradualisme. Une solution pourrait être une atteinte par paliers. Fixer des seuils intermédiaires à atteindre avant le respect définitif des seuils proprement indiqués pour les critères. Cet assouplissement ou cette convergence graduelle pourrait être accompagnée par l'octroi de bonus financiers aux États membres les mieux inscrits dans la dynamique de convergence. Les pays de l'UEMOA pour la plupart sont fortement dépendants de l'exportation des produits primaires et de l'importation des produits pétroliers.

À cet effet, ils connaissent à fréquence élevée, des chocs exogènes liés à l'instabilité des prix des produits de base sur les marchés mondiaux et à des calamités naturelles. Ainsi, les critères de convergence notamment le solde budgétaire, le taux d'inflation et le taux de pression fiscale devraient être corrigés de l'effet des chocs. Dans le nouvel acte additionnel, il n'y a pas de mécanisme pour accompagner les États en cas de chocs.

À l'instar du mécanisme de stabilité européenne, la Commission devrait penser à des actions contracycliques d'appui à ses États membres. Dans le cadre du renforcement du dispositif institutionnel de la surveillance multilatérale, la Commission de l'UEMOA devrait renforcer son partenariat avec le FMI en matière de revues économiques des États membres. Les missions de surveillance dans les États pourraient être faites concomitamment avec les missions de revue annuelle des programmes du Fonds.

Ce système de surveillance pourrait entraîner plus d'incitation de la part des États dans le respect des critères de convergence. La mise en place de politiques économiques capables d'assurer un environnement macroéconomique stable est un impératif pour tous les pays, en particulier, pour ceux qui ont un destin en commun. Cet impératif est à la base de la définition de critères de convergence pour harmoniser les économies de l'UEMOA. Le Pacte de convergence de 1999 a permis de réduire le comportement de « passager clandestin » des pays membres et à aider à améliorer, dans une moindre mesure, la situation globale de convergence des pays de l'UEMOA. L'objectif de cette étude était d'analyser la dynamique de convergence dans l'UEMOA, sur la période 1997-2012, à travers quelques anciens principaux critères de convergence définis dans le Pacte de 1999. L'analyse a été effectuée en appliquant les tests de sigma-convergence et bêta-convergence.

Les résultats montrent une convergence plus prononcée pour le taux de pression fiscale et plus ou moins prononcée pour l'indicateur de l'encours de la dette publique. Quant au ratio du solde

budgétaire de base, au taux d'inflation annuel moyen, nous n'enregistrons pas de convergence. Partant des résultats de l'analyse, de la difficulté de respect des anciens critères par les États et des critiques apportés aux nouveaux critères, des propositions de perspectives d'orientation ont été faites pour consolider les acquis et entraîner une convergence plus rapide vers les cibles fixées par le nouveau pacte à l'horizon 2019.

Globalement, des progrès sont enregistrés par rapport aux nouveaux critères de convergence définis par la nouvelle feuille de route adoptée en 2015. L'analyse factorielle multiple a permis de voir le profil des différents pays et de mettre en exergue trois groupes de pays en fonction des performances macroéconomiques et donc du respect des différents critères de convergence. Les pays de l'UEMOA ont réalisé les meilleures performances au cours de la période de 2016 à 2019, en matière de respect des critères de convergence.

En général, la Guinée a rempli la plupart des critères de convergence durant les quatre dernières années. Toutefois, elle a encore des défis à relever, notamment en matière de respect des critères relatifs aux taux d'inflation et de couverture des importations par les réserves de change, en dépit des efforts d'accumulation des réserves de change depuis 2015. Cette recherche apporte donc une contribution importante pour bien réussir le projet d'intégration monétaire en Afrique de l'ouest. Toutefois, il serait utile d'analyser en profondeur l'interdépendance entre les différents États notamment en matière d'échanges commerciaux pour mieux analyser les sources de performances et de contreperformances économiques de ses différents pays.

BIBLIOGRAPHIE

- Abdesselam, R., Lecarpentier-Moyal, S., & Renou-Maissant, P. (2016). Quelle convergence pour les primes de risque sur les marchés boursiers? Une analyse sur des données internationales de 1984 à 2007. *L'Actualité économique*, 92(3), 545-579.
- Agossa, L., & Nonfondji, E. (2008). Politique budgétaire, dette et convergence macroéconomique. Sakho EA et Dufrénot G.
- AMAO. (2017). Rapport de convergence macroéconomique de la CEDEAO au premier semestre .
- AMAO. (2020). Rapport de convergence macroéconomique de la CEDEAO au second semestre 2019.
- Bamba, N. L., & Diomandé, K. (2000). Y a-t-il convergence des performances macroéconomiques au sein de l'UEMOA?', in *L'avenir de la zone franc: perspectives africaines*. Hakim Ben Hammouda et Moustapha Kassé (éds), CodesriaKarthala, 61-98.
- Biernacki, C. (2009). Pourquoi les modèles de mélange pour la classification? *Monde des Util. Anal. Données*, 40, 1-22.

- DIALLO, D. (2018). Enjeux et opportunités d'une monnaie unique dans la CEDEAO. Thèse de doctorat en économie FASEG.
- Diarra, S. (2016). Analyse rétrospective du respect des nouveaux critères de convergence de l'UEMOA. *Revue d'economie du developpement*, 24(1), 79-98.
- DIOP A. C. (2007). l'UEMOA et la perspective d'une zone monétaire unique de la CEDEAO : les enseignements d'un modèle de gravite, BCEAO,. *Revue Française d'Economie et de Gestion*, 01.
- Fouda Owoundi, J. (2009). La convergence des politiques économiques dans la zone franc: où en est-on 15 ans après? *L'Actualité économique*, 85(3), 319-354.
- Gavard-Perret, M. L., Gotteland, D., Haon, C., Helme-Guizon, A., Herbert, M., & Ray, D. (2018). Collecter les données par l'enquête. (hal-02085916).
- M., D., & I., T. (2020). Performances en matière de convergence macroéconomique dans la zone CEDEAO : une approche basée sur l'analyse factorielle multiple. *Revue Française d'Economie et de Gestion*, 178-197.
- MOULAYE.A.S., & THERA.S. (2021). La performance financière des critères de convergences en zone UEMOA. *Revue Française d'Economie et de Gestion*, 1-20.
- Performance et convergence des politiques économiques en zone franc. (2005). *Revue française d'économie*, 20(1), 235-268.
- Sakho, E. A., & Dufrénot, G. (2008). Politique budgétaire, dette et convergence macroéconomique.